

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AOÛT 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Malvézie le jeudi 8 août 2019, à 18 heures 30, sous la présidence de M. Daniel SARRAUTE, Maire.

Étaient présents : MM. SANS Stéphane 1<sup>er</sup> adjoint, RENALIER Jean 2<sup>ème</sup> adjoint, Mmes PACHERE Christine, DEMIGUEL Véronique, MM. GRAND Christian.

Était absent : M. CORDIER André

Étaient absents excusés : M. MACHADO Antoine, Mme DAVID Isabelle.

Mme DAVID Isabelle a donné procuration à M. SANS Stéphane.

Mme Christine PACHERE a été désignée secrétaire de séance.

Après avoir fait procéder à la signature du registre des délibérations, M. le Maire entame les différentes questions à l'ordre du jour du conseil.

## **1) Lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique relative à l'achat des parcelles de BOUVE B174, B175, B176, B177, B178**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la réalisation de l'achat des parcelles cadastrées à BOUVE B174, B175, B176, B177, B178 voté lors du conseil municipal du 6 avril 2019 va peut-être nécessiter le lancement d'une procédure de DECLARATION d'UTILITE PUBLIQUE.

En effet, ces parcelles, propriété de Mme PRADERE Hélène, sont actuellement louées à un exploitant agricole, M. CLOUZET Francis, domicilié à Antichan des Frontignes. Ce-dernier ayant fait état de sa volonté d'éventuellement préempter sur ces parcelles, M. le Maire expose au Conseil que la Municipalité se voit donc contrainte à lancer une procédure de DECLARATION d'UTILITE PUBLIQUE pour mener à bien et conduire à son terme le projet.

**M. le Maire rappelle l'importance du projet municipal sur le quartier de BOUVE qui a deux objectifs principaux : agricole et patrimonial.**

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, réaffirme sa ferme volonté d'acquérir les parcelles cadastrées B174, B175, B176, B177, B178 au lieu de BOUVE, et au cas où cette acquisition serait empêchée par la mise en œuvre de son droit de préemption par M. CLOUZET, exploitant des dites parcelles, approuve le lancement des études et prestations indispensables à l'aboutissement de l'ensemble de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour l'achat des dites parcelles, en vue d'y constituer une réserve foncière en prévision de la future constitution d'une AFP et de réaliser la réhabilitation de la grange qui y est située. Il sollicite à cette fin Mme la sous-préfète pour engager l'ouverture d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et l'ouverture d'une enquête parcellaire conjointe, et s'engage à inscrire à son budget les crédits nécessaires au financement de la procédure de DUP et à acquérir en pleine propriété, par voie d'expropriation à défaut d'accord amiable, les dites parcelles.

Il autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la poursuite de cette opération et à représenter la commune, s'il y a lieu, dans la procédure d'expropriation.

## **2) Atelier communal : Point sur le marché de travaux**

L'appel d'offres pour le marché des travaux de construction de l'atelier communal sur le Lot 3 (menuiseries extérieures et le Lot 4 (électricité) a été relancé pour une clôture le 3 septembre.

Les différentes offres seront alors rapidement étudiées afin de définir les entreprises qui se verront attribuer chaque lot. Le début de travaux peut être espéré pour fin octobre.

## **3) Travaux réseaux : Point sur les travaux sur le village**

Les travaux d'effacement des réseaux et de réfection du réseau d'eau ont pris du retard en raison de la présence de rocher sur la Rue de la Carrère.

Les travaux reprendront début septembre.

## **4) QUESTIONS DIVERSES**

### **Réunion SMEA 31 du 25 juillet:**

Cette réunion avait pour thème la présentation de l'Avant Projet de la connexion du hameau de VIGNAUT au réseau de Malvezie. Après validation financière du projet par la prochaine CT 14, le chantier de cette connexion pourrait être lancé pour l'automne 2020.

Le coût définitif des travaux devrait être prochainement arrêté.

### **Date du repas partagé**

Le repas partagé de fin d'été est programmé pour le **vendredi 23 août au soir**. Comme chaque année, la Municipalité offrira boissons et grillades et chacun pourra amener un plat au choix.

### **Réserves incendie**

L'achat du terrain VALIERE devrait être conclu pour la fin du mois d'août.

Dès la réalisation de cette opération, l'entreprise LARQUE sera contactée pour lancer les travaux d'aménagement du terrain en vue de l'installation des réserves incendie qui seront finalement de 60 m<sup>3</sup> et au nombre de 2 en raison de la configuration du terrain.

Les réserves ont déjà été commandées et devraient être livrées pour la fin septembre.

### **Habitat indigne**

Malgré les contacts pris avec les propriétaires leur demandant d'engager des travaux de mise aux normes, un logement actuellement loué sur la commune semble relever de l'habitat indigne.

Après nouveau contact avec le propriétaire, une procédure va donc être prochainement lancée auprès des services préfectoraux compétents.

### **Chemins de la Liberté**

Deux représentants de l'association « les chemins de la Liberté » qui enquêtent sur la Seconde Guerre Mondiale dans notre région sont venus récemment à la rencontre de nos aînés pour essayer de raviver leurs souvenirs de cette difficile période . Une nouvelle visite est programmée dans les jours à venir. Consciente de l'importance du travail mémoriel réalisé par cette association, la Municipalité essaiera d'accompagner au mieux leur démarche sur notre commune.

La séance est levée à 20h45.

Le Maire

**D. SARRAUTE**

**Le 1er Adjoint au Maire,      Le 2ème Adjoint au Maire,      Les Conseillers Municipaux**